

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3201

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEBTI FATIMA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15 Dec 2020

Nom et prénom du malade : SEBTI FATIMA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : affection

oualante

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Dece 2020	5		200000	DRACHA MAMADOU DIALLO - tel : 05 22 32 22 11 Signature : DRACHA MAMADOU DIALLO

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	AS/102/2022	41,00 D.D.

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

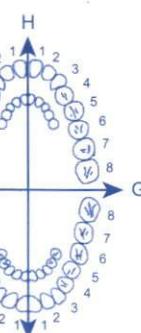
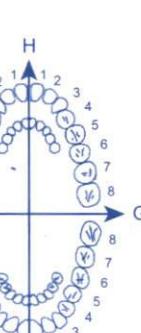
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr. RACHA ELBAKKAL
Ophtalmogiste

Diplômée des Facultés de
Médecine - Casablanca

Maladies et Chirurgie des Yeux

Diabète - Glaucome - Lazer -
Lentilles de Contact



الدكتورة رشا البقال
طب و جراحة العيون
حاصلة على شهادة بكلية الطب
الدار البيضاء.
جراحة العين المخروطية [الجلالة]
القرنية المخروطية
تصحيم البصر بالليزر
زراعة العدسات
أمراض الشبكية

ORDONNANCE

١٥-١٢-٢٠٢٣

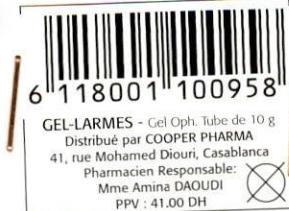
Shaf Foline

Gel locme

5.2



Dr. EL-BAKKAL NABILA
Médecin Spécialiste
en Ophtalmologie
Casablanca - Tel: 05 22 03 11 11
Lotissement Nabila, Makhlouf N° 334, étg N°2



تجزئة نبيلة مخلوف رقم 334، الطابق الثاني -

+212 0522 03 11 11 / Email: rachaelbakkal@gmail.com

Dr. Hanane NOUIGA

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

D.U. Qualité Biologie Médicale - Paris VI

Biochimie clinique - Hormonologie - Immunologie

Hématologie Biologique - Bactériologie médicale

Virologie médicale - Parasitologie - Mycologie

د. حنان انويكة

طبيبة اختصاصية في التحاليل الطبية

دبلوم الجودة من جامعة باريس 6

الكيمياء الحيوية السريرية - علم الهرمونات - علم الدم البيولوجي

علوم البكتيريات و الفيروسات - علوم الطفيلييات و الفطريات الطبية

Saisi le : 17-12-2020 09:30

1901230032

Prélevé le : 17-12-2020 09:46
au labo



Édité le : 17-12-2020 à 11:41

INPE 063061733

Mme SBEIT Fatima

Né(e) le : 01-05-1950

N° de dossier : 2012170012

Prescripteur : Dr ELBAKKAL RACHA,
CASABLANCA

BIOCHIMIE SANGUINE

23-01-2019

Glycémie à jeûn

(Colorimétrique enzymatique: GOD/POD – KONELAB)

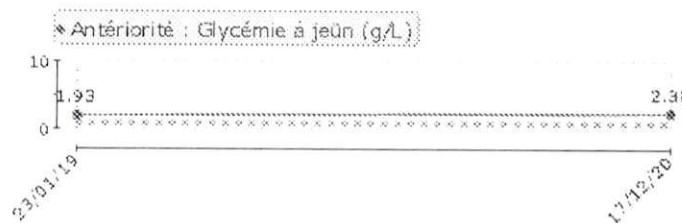
2,38 g/L

13,21 mmol/L

(0,70–1,10)

(3,89–6,11)

1,93



23-01-2019

Hb glycosylée (HbA1C)

(HPLC – TOSOH GX)

9,4 %

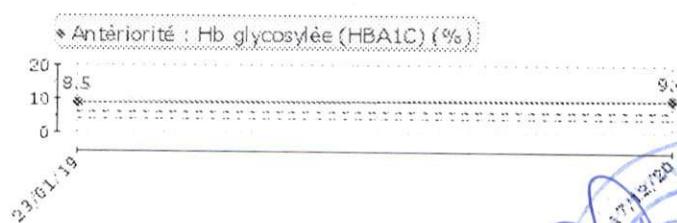
8,5

Reflète la glycémie des 3 mois précédents

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP :

4 à 6 %	Intervalle non diabétique (sujet normal)
< 6,5 %	Excellent équilibre glycémique (DNID)
< 7 %	Excellent équilibre glycémique (DID)

8 à 10 %	Equilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
> 10 %	Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire



Dr. Hanane NOUIGA

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale
D.U. Qualité Biologie Médicale - Paris VI
Biochimie clinique - Hormonologie - Immunologie
Hématologie Biologique - Bactériologie médicale
Virologie médicale - Parasitologie - Mycologie

د. حنان انجويكة

طبيبة اختصاصية في التحاليل الطبية
دبلوم الجودة من جامعة باريس 6
الكيمياء العيوبية السريرية - علم الهرمونات - علم الدم البيلوجي
علوم البكتيريات والفيروسات - علوم الطفيلييات والطفريات الطبية

Mme SBEIT Fatima, N° de dossier : 2012170012, édité le : 17-12-2020

Les résultats des analyses NFS - GLYCEMIE - VS - CRP - INR - HCG sont rendus le jour même dans un délai de 1H à 1H30 après le prélèvement.
La majorité des bilans d'analyses est rendue le jour même à partir de 13H ou 14H30 ou 16H en fonction de l'heure de prélèvement et des types d'analyses.

Urée

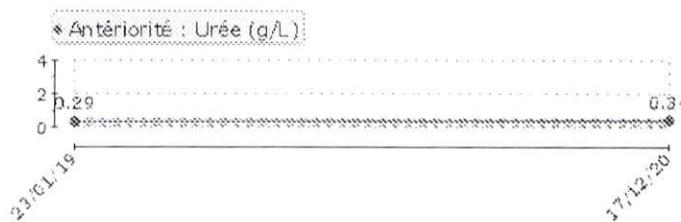
(Enzymatique: uréase/Cinétique UV – KONELAB)

0,34 g/L
5,66 mmol/L

(0,10–0,50)
(1,67–8,33)

23-01-2019

0,29



Créatinine

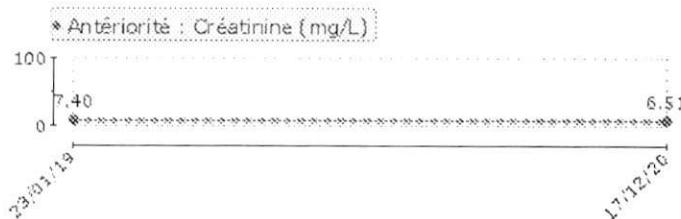
(Jaffé modifiée/Cinétique – KONELAB)

6,51 mg/L
57,61 µmol/L

(4,70–10,40)
(41,60–92,04)

23-01-2019

7,40



Clairance de la Créatinine estimée (formule MDRD)

*Clairance de la créatinine estimée
(sujet non caucasien)*

116 mL/min

23-01-2019

101

Interprétation du DFG en mL/min selon les recommandations HAS de septembre 2002 :

- Valeurs normales: 80 à 120 mL/min
- Insuffisance rénale légère: 60 à 80 mL/min
- Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < 15 mL/min



Page 2 / 2

يتم بالموعد أخذ العينات بالمنزل للأشخاص الذين لا يستطيعون التنقل

Le prélèvement à domicile se fait sur rendez-vous pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DEROUA

مختبر الدروة للتحاليل الطبية

Docteur Hanane Nouiga

Médecin Biologiste

Nom: SBEIT
Barcode: 112012170012
Rack: 0001
Position: 04
N° Echantillon: 12170

Prénom: Fatima
Plateau théo.: 975
Operator:
Analyzer: GX1
Flag & Comment:

Date de naissance: 01/05/1950

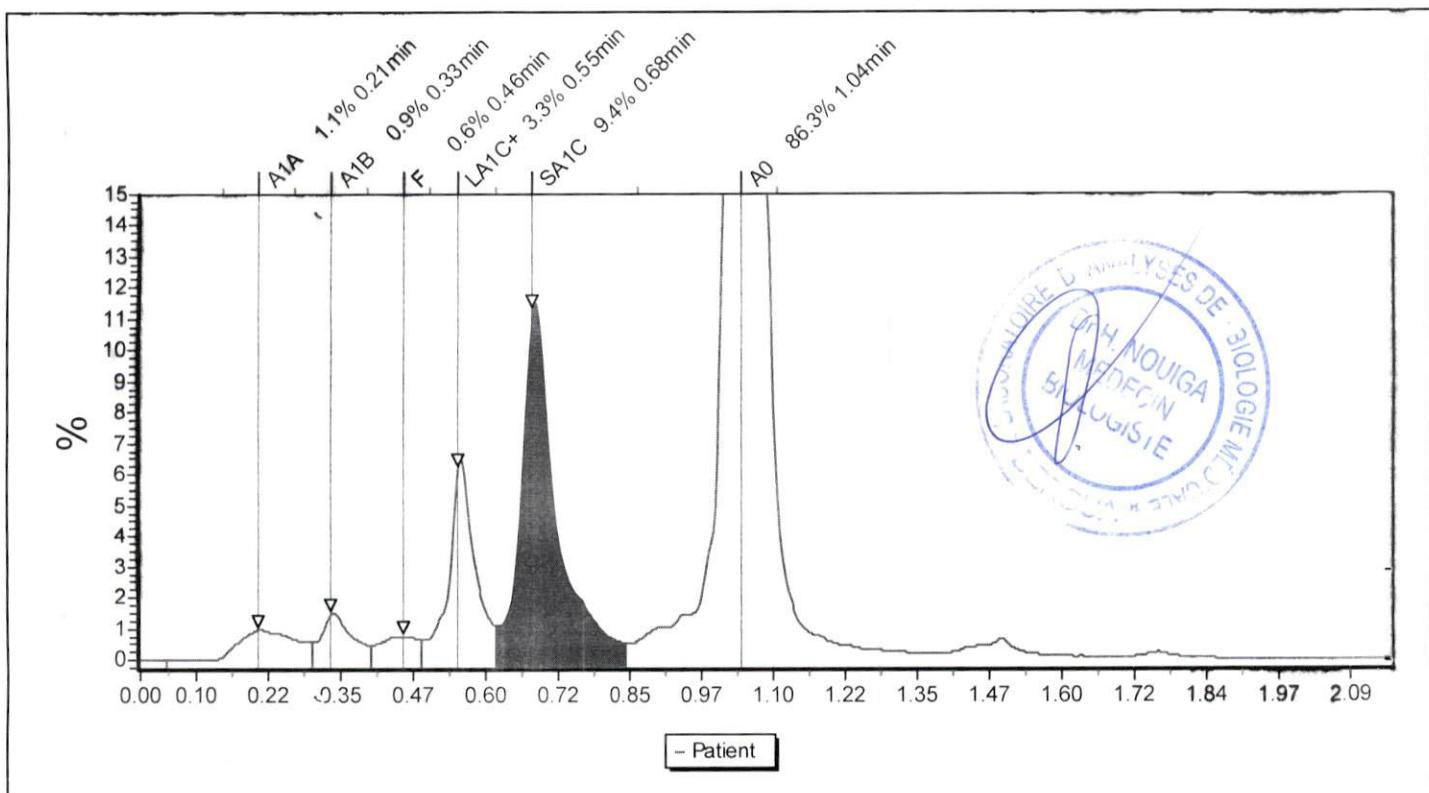
Date of analysis: 17/12/2020

Paramètre	Valeur %	Temps min.	Area	Total Area	$Y=(Ax+B)$
A1A	1.1%	0.21	12.31	1 155.2	
A1B	0.9%	0.33	10.09		
F	0.6%	0.46	6.4		
LA1C+	3.3%	0.55	37.56		
SA1C	9.4%	0.68	91.94		
A0	86.3%	1.04	996.93		

Element Factor-A Factor-B
 1 1.1076 0.5907

Variant method

Analyzer: GX1
 Serial Nb.: 10554804
 Soft. Version: 01.20
 UIN: Analyzer UIN



* RAPPORT D'ANALYSE*

LABO DEROUA

2020/12/17 10:08

TOSOH

V01.20

NO: 0004 TB 0001 - 04

ID: 112012170012

CAL(N) = 1.1076X + 0.5907

TP 975

NOM	%	TEMPS	AIRE
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	1.1	0.21	12.31
A1B	0.9	0.33	10.09
F	0.6	0.46	2.10
LA1C+	3.3	0.55	
SA1C	9.4	0.68	
AO	86.3	1.04	
		AIRE TOTALE	1

HbA1c 9.
IFCC 79 mmol

HbA1 11.3 % HbF 0.
0%

